FONCADEM

Fondation de prévoyance des cadres et des

employés de commerce de l'industrie horlogère suisse

Av. Léopold-Robert 67

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 03 90

info@prevhor.ch

www.prevhor.ch

ASSOCIATION	
No	Section
	A S C
MEMBRE ASC	
Oui ☐	
Non ☐	**Date de sortie :**

BORDEREAU DE REMISE DE CERTIFICATS DE PARTS AU VERSEMENT

TITULAIRE DES CERTIFICATS	
Nom et prénom	No AVS (Sécurité sociale)

NOMBRE DE CERTIFICATS	

MOTIF DE LA DEMANDE DE VERSEMENT

☐ **1. Age légal ordinaire AVS**

☐ Versement anticipé dès 5 ans avant l'âge ordinaire de la retraite AVS

☐ **2. Décès, joindre la copie du certificat d'hérédité + l'acte décès, date du décès:**

Existence d'un/e concubin/e reconnu/e par une institution du 2ème pilier

☐ non ☐ oui Nom et prénom du/de la concubin/e:

☐ **3. Invalidité, joindre copie de décision de rente A.I.** (minimum 70 %, rente entière)

☐ **4. A quitté définitivement la Suisse il y a plus de 13 mois, joindre l'attestation de départ de la commune**

Pour les frontaliers : joindre l'attestation de l'office des migrations

Date d'arrêt effectif du travail dans une entreprise conventionnée :

AYANT-DROIT (DESTINATAIRE DE LA PRESTATION)	
Nom et prénom :	
Rue et No :	
No postal et localité :	
	Comptes à l'étranger : joindre les informations bancaires détaillées par ex. RIB
Nom/Adresse banque :	
Compte IBAN :	
Titulaire du compte :	
BIC / SWIFT :	

Remarques :

Dès 5 ans avant l'âge ordinaire de la retraite, le bénéficiaire perd définitivement tout droit à des certificats futurs après le versement de ses parts. En cas d'information erronée, la Fondation se réserve le droit de demander le remboursement des avoirs versés

	Signature de l'ayant droit :	Signature du titulaire :
Date:		

	Timbre et signature association :
Date	